

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de création d'un forage de substitution à un ouvrage existant (B55001DWYM - ex 04307X0175/FHORES) sur le Parc Équestre Fédéral de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Fédération Française d'Equitation

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. BOUIX Frédéric - Délégué général de la Fédération Française d'Equitation

RCS / SIRET

3	4	4	3	8	6	7	0	1	0	0	0	7	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Association déclarée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27 - a)	Création d'un forage d'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure à 50 m. Le projet aura une profondeur de l'ordre de 70 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un nouveau forage sur le site du Parc Équestre Fédéral de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41), en remplacement du captage existant dit "de l'Hôtel" (B55001DWYM - ex 04307X0175/FHORES).

Le comblement de ce dernier sera décidé à l'issu des travaux si l'exploitation du nouvel ouvrage s'avère concluante.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à remplacer le captage existant dit "de l'Hôtel" (BSS001DWYM - ex 04307X0175/FHORES) dont les caractéristiques et l'état ne sont pas connus à ce jour, sur le site du Parc Équestre Fédéral de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41).

D'autre part, la position du nouvel ouvrage permettra de mieux satisfaire la desserte en eau vis à vis des nouveaux aménagements réalisés sur le site avec la création du nouveau "Carré International".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Création d'un forage de 70 m:

- Foration de l'ouvrage
- Pose des tubages, du massif filtrant et réalisation des cimentations
- Nettoyage/développement du captage
- Essais de pompage
- Remise en état du site avant départ de l'entreprise de forage

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau forage remplacera celui dit "de l'Hôtel" (BSS001DWYM - ex 04307X0175/FHORES) sur le site du Parc Équestre Fédéral de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41).

L'emplacement du nouvel ouvrage sera situé à 270 m au Nord-Est du captage actuel.

Le débit objectif du nouvel ouvrage est de 60 m³/h.

Comme pour l'ouvrage précédent, il sera dédié à l'approvisionnement en eau pour l'abreuvement des équidés, l'irrigation des carrières et espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre du Code de l'Environnement pour la réalisation de l'ouvrage (rubrique 1.1.1.0).

Le prélèvement annuel prévisionnel étant inférieur à 10 000 m3/an (seuil déclaratif), le projet ne sera pas concerné par la rubrique 1.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur de l'ouvrage :	70 mètres
Débit prévisionnel :	60 m3/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parc Équestre Fédéral de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41)

Les coordonnées géographiques prévisionnelles de l'ouvrage sont les suivantes (Lambert 93):

X : 626 144
Y : 6 722 958
Z (NGF) : 113 m

Section : AS
Parcelle : 20

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'arrêté préfectoral 2006-272-3 du 29 septembre 2006, la commune de Lamotte-Beuvron n'est pas classée en ZRE pour le système aquifère de la nappe de Beauce mais l'est en revanche pour celui de la nappe du Cénomaniens à partir de -120 m NGF. Le projet de forage n'est donc pas concerné par les restrictions associées aux zones de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de forage s'inscrit au sein du site n° FR2402001 « Sologne » (SIC) et est situé à environ 5km du site n° FR2410013 « Etangs de Sologne » (ZPS).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage prélèvera de l'eau dans la formation aquifère des calcaire de Beauce à 70 m de profondeur. Le débit horaire sera de 60 m ³ /h. Le futur forage ne constitue pas un nouveau prélèvement, il vient remplacer les prélèvements actuellement effectués par l'ancien forage dit "de l'Hôtel". Le prélèvement annuel de ce dernier était inférieur à 10 000 m ³ /a avec une conso moyenne annuelle du site de l'ordre 35 000 m ³ (besoin max d'environ 42 000 m ³).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de forage généreront une quantité relativement faible de déblais qui seront très probablement utilisés sur place dans le cadre de la remise en état du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etant donné la profondeur de l'aquifère sollicité par le futur forage (et sa distance au second site Natura 2000), son exploitation n'aura aucune incidence sur les sites Natura 2000 proximaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vis-à-vis de la cartographie du risque de remontée de nappes dans les sédiments, le projet est situé en zone d'aléa moyen à fort, du fait de la présence proche du Beuvron (distant de 360 m). Le Beuvron reçoit également les eaux du ruisseau "Chicandin" situé à environ 110 m du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de forage généreront du bruit durant les phases de foration soit quelques jours seulement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de forage généreront quelques vibrations durant les phases de foration soit quelques heures durant un nombre de jours inférieur à une semaine.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eaux de pompage dans le réseau hydrographique de surface.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les volumes d'eaux évacués vers le réseau hydrographique de surface seront préalablement décantés avant rejet.

Le comblement de l'ancien forage sera décidé à l'issu des travaux si l'exploitation du nouvel ouvrage s'avère concluante.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lamotte-Beuvron

le,

15/09/2017

Signature



1. Voir pièce jointe

2.

L'implantation prévisionnelle de l'ouvrage est la suivante :

Ouvrage	X Lambert 93	Y Lambert 93	Z NGF	Commune	Section	Parcelle
Forage Carré International	626 144	6 722 958	113	Lamotte Beuvron	A5	20

Figure 1 : Plan de localisation du projet sur fond de carte IGN 1/25 000 (Source : Géoportail)

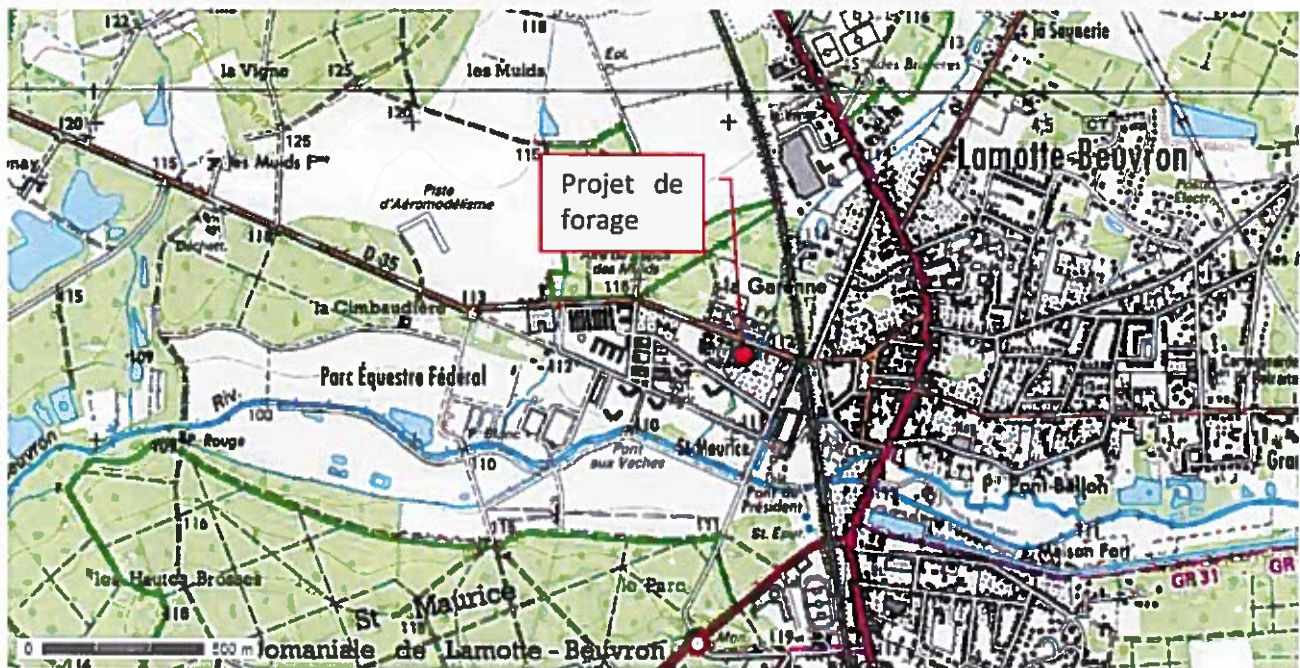
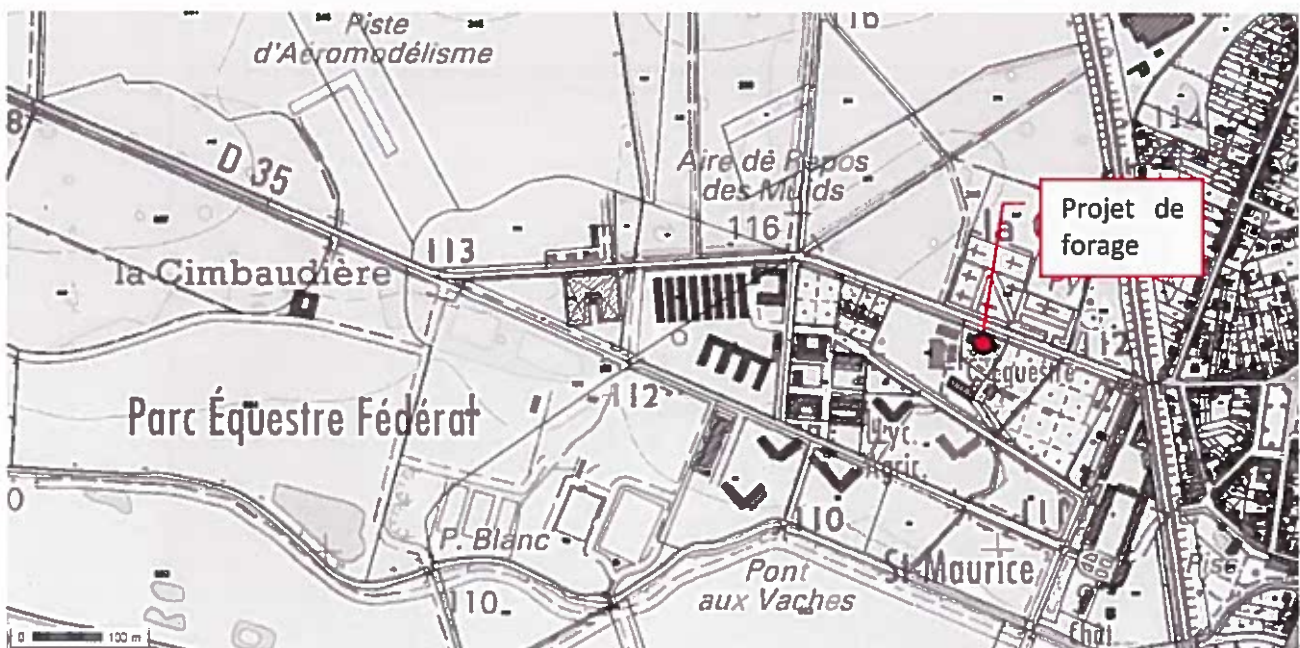


Figure 2 : Plan de localisation du projet sur fond IGN et cadastral (Source : géoportail)



3.

Figure 3 : Emplacement du forage entre les deux bâtiments accueillants des logements

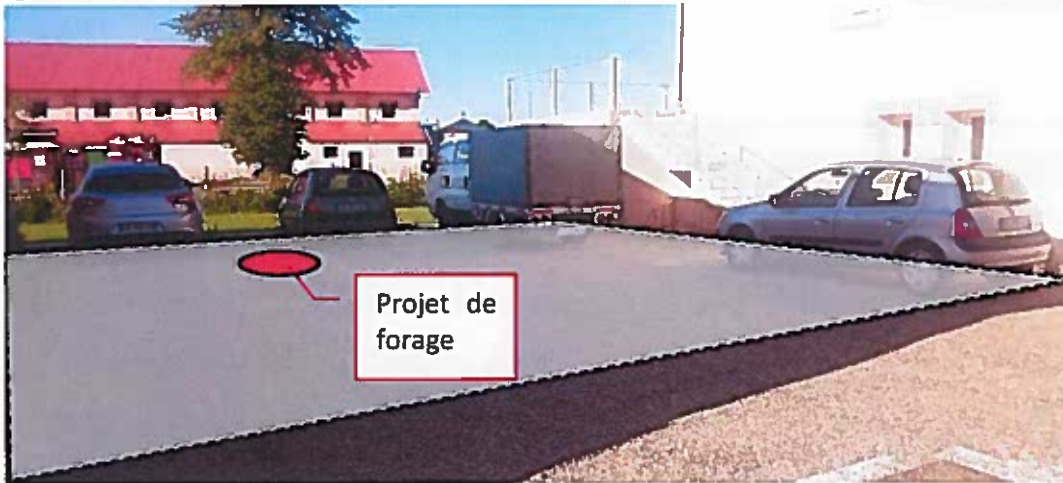
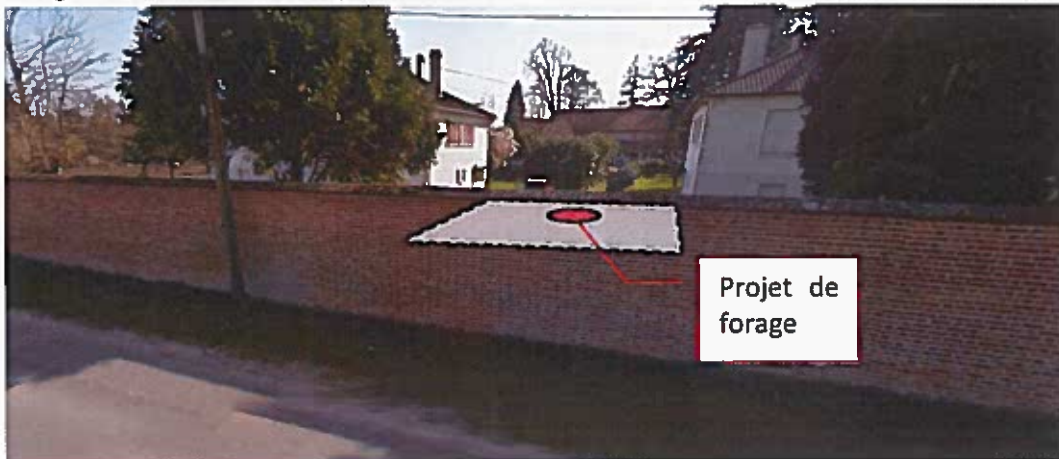


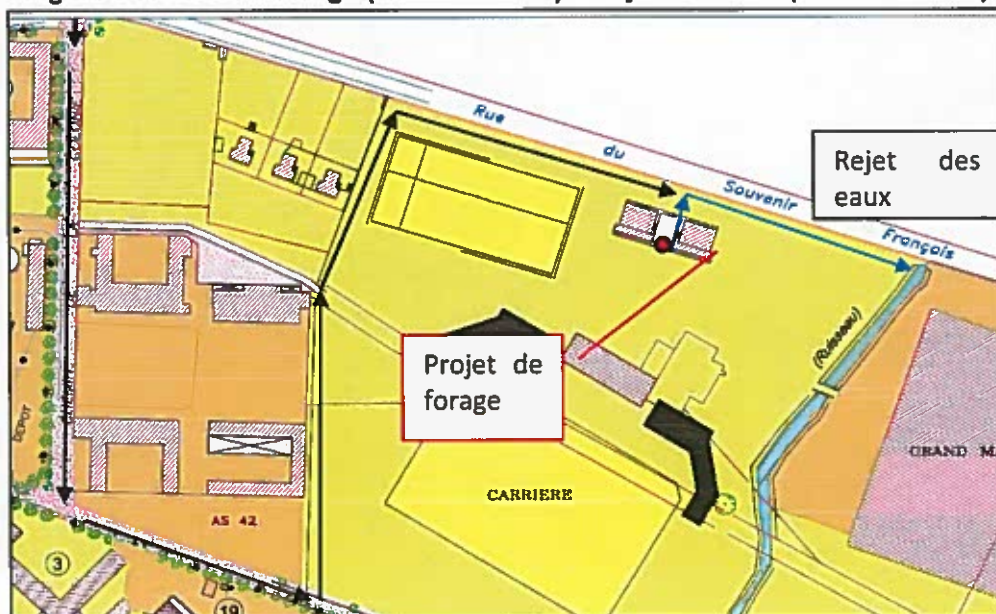
Figure 4 : Vue du site depuis la route départementale D35 – Route de Chaumont



4. Voir ci-dessous.

5.

Figure 5 : Accès au forage (flèches noires) et rejet des eaux (flèches bleues)



6.

Le projet de forage s'inscrit au sein du site Natura 2000 n° FR2402001 « Sologne », classé comme site d'importance communautaire (SIC).

Etant donné la profondeur de l'aquifère sollicité par le futur forage, son exploitation n'aura aucune incidence sur le site Natura 2000.

Un autre site est recensé à près de 4 500 mètres au Sud-Ouest du projet, il s'agit du site n° FR2410013 « Etangs de Sologne », classé comme zone de protection spéciale (ZPS).

Etant donné la distance séparant ce zonage du projet et la nature de ce dernier, l'exploitation de l'ouvrage n'aura aucune incidence sur le site Natura 2000.

Figure 6 : Carte de localisation des sites Natura 2000 du secteur d'étude (Source : Georisques)

